

Avis de constitution

SOCIETE « DESIGN ET LUMIERE »

Siège Grand-bassam, GRAND BASSAM, MOCKEY-VILLE, RESIDENCE LAZULI, LOT 132, ILOT 12, Lot 132, Ilot 12

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 28/05/2025 reçus par Me KONE Affoussiétou OUATTARA,, et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DESIGN ET LUMIERE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

L'achat, la vente, la distribution, le négoce et le commerce en gros et en détail de matériaux de construction, de matériaux de bricolage, de quincaillerie, d'outillage, d'équipements pour le bâtiment et la rénovation ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, GRAND BASSAM, MOCKEY-VILLE, RESIDENCE LAZULI, LOT 132, ILOT 12, Lot 132, Ilot 12

Dirigeant(s) M YANOGO PINGDWENDE WILFRIDE
(GÉRANT)

RCCM : n° CI-BAS-01-2025-B13-00149 du 18/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 18/07/2025

